



**APCVEB**

Association de Protection du Cadre de Vie et de l'Environnement Balmanais  
BP 13374, 31133 Balma Cedex

<http://apcveb.free.fr> - [apcveb@free.fr](mailto:apcveb@free.fr)

## Spécial Assemblée Générale 2008

L'Assemblée Générale 2008 s'est tenue le 8 avril dernier. Après la présentation du rapport moral et du rapport financier, nous avons ouvert le débat pour connaître votre avis sur nos actions, et savoir quels sujets vous souhaiteriez nous voir traiter. Cette lettre retrace les grandes lignes du débat tant sur le plan du bilan que sur celui des orientations pour l'avenir.

L'Assemblée a également renouvelé la moitié du Conseil d'Administration, qui lui-même a élu le nouveau Bureau. Le Conseil se compose désormais comme suit :

- Renaud LAURETTE, Président;
- François SAINT-PIERRE, Vice-président;
- Patrick CALES, Secrétaire;
- Jean-François ALBERT, Trésorier;
- Jean-Paul GRANGER, Trésorier-adjoint;
- Pierre BONNEFOND, Christan BRESSAN, Naïma CALES, Michel DUNAND, Jean-François GRAMUNT, Catherine MARFIN, Dominique VERNAY : conseillers.

André FONTANEL, qui n'a pas souhaité se représenter, continuera toutefois à nous apporter son concours précieux et efficace pour suivre le dossier de l'aérodrome, ce dont nous le remercions.

**Renaud LAURETTE**

*Président de l'APCVEB*

## Lettre d'actualités

15 Mai 2008

### Bilan 2007

A l'issue du vote du rapport moral, la parole a été donnée à l'Assemblée pour faire le bilan des actions menées en 2007.

**Débats et manifestations.** De l'avis de l'Assemblée, les actions de sensibilisation au développement durable sont nécessaires, sont du ressort de notre association et doivent être poursuivies. Elles figurent parmi les objectifs 2008. En revanche, un défaut de communication autour des débats et manifestations a été identifié :

- une bonne partie des adhérents présents n'ont pas eu connaissance de ces actions ;
- parmi ceux qui en ont eu connaissance, le débat autour du film "Une vérité qui dérange" a été assimilé davantage à une action de la municipalité qu'à une action de l'Association.

**La charte.** Cette initiative a été saluée. Une attention particulière devra être apportée à son suivi, ainsi qu'à la poursuite des actions de l'Agenda 21.

**Enquêtes publiques.** L'Assemblée a regretté avoir été informée trop tard des enquêtes, et n'avoir pu accéder facilement aux informations. Le Conseil a expliqué toute la difficulté à être informé lui-même, et la lutte à mener pour que les documents soient disponibles en ligne. Les termes de la Charte pour un Balma durable doivent permettre d'améliorer le second point. Concernant le premier, le Conseil envisage d'une part de demander une homologation qui permette à l'Association d'être consultée avant l'ouverture de l'enquête, et d'autre part de se regrouper avec d'autres associations pour pouvoir peser davantage vis à vis de sujets dont le cadre déborde de la commune (transports, urbanisme, notamment).

**Divers.** La maturité grandissante de l'Association sur les thèmes qu'elle aborde a été saluée.

### Orientation de nos actions

Voici les orientations telles qu'elles sont ressorties de l'Assemblée Générale 2008.

**Les déchets.** Si des actions concrètes concernant le tri des déchets et le compostage ont été effectuées par le passé, la sensibilisation doit être poursuivie, notamment au près des écoles, collectivités et entreprises.

L'APCVEB est une association loi de 1901 déclarée à la préfecture de la Haute Garonne le 8 février 1990 sous le numéro 3/19028. Elle rassemble des balmanais de toutes tendances dans le but d'améliorer et de valoriser le cadre de vie de la commune.

**Les transports sur l'agglomération.** Notre action dans ce domaine, pour l'instant modérée, devra être renforcée pour y défendre les thèmes qui nous sont chers : meilleure desserte des zones d'emploi, transports en commun banlieue-banlieue alternatifs à la rocade, renoncement à la seconde rocade, maillage des itinéraires cyclables, etc.

**Le vélo à Balma.** Une évaluation, maintenant ancienne, de l'état des pistes cyclables à Balma avec été effectué par l'APCVEB. Depuis, des travaux d'aménagement de certaines pistes et trottoirs, ont été entrepris, notamment avec l'arrivée du Bus en site propre. Un nouveau bilan, plus général, de l'état des voies au regard des déplacements à vélo est donc nécessaire et sera entrepris en collaboration avec l'association vélo.

**L'eau, la faune et la flore.** Les débats de l'Assemblée générale ont souligné un besoin de vigilance et d'action sur la biodiversité, la protection des arbres, et des ruisseaux. Un cas concret se présente avec les berges du Ruisseau du Loup dont l'état se détériore gravement. Des actions d'alerte auprès des élus et de suivi des travaux vont être définies.

**L'urbanisme.** Nous continuerons à suivre les petits et grands chantiers d'urbanisme sur la commune, tels que la ZAC de Gramont et le projet de Coeur de Ville. Qu'il s'agisse de promouvoir la dimension "durable" (par exemple l'efficacité énergétique des constructions), la gestion de l'eau et des espaces verts, la qualité des infrastructures et des services ou simplement la qualité de vie des riverains.

**Les projets d'agglomération.** Des projets de l'agglomération tels que le Parc Urbain de Pin-Balma ou la liaison urbaine Balma Est (LUBE) se situent à nos portes. Nous les suivons afin d'en mesurer les impacts sur notre commune.

**La participation aux comités.** L'association continuera à participer aux différents comités consultatifs mis en place par la commune, notamment ceux concernant l'urbanisme et l'environnement.

**L'Agenda 21.** Fortement impliqués dans l'Agenda 21, nous continuerons à l'alimenter et à le faire vivre, dans un esprit de démocratie participative qui nous est cher.

**Charte de l'aérodrome de Lasbordes.** La charte arrive à expiration en Septembre. Elle devra être renouvelée avec le Grand Toulouse, qui est

depuis mars 2007 propriétaire de l'aérodrome. A cette occasion une extension sera négociée afin de réduire le bruit des avions privés qui ne sont pas couverts par la charte actuelle.

**Charte pour un Balma durable.** La rédaction de la charte a donné lieu à un texte synthétique. Le Conseil devra en détailler l'esprit et l'illustrer par des conséquences pratiques. Il faudra également suivre la mise en oeuvre de chacun des engagements.

**Se fédérer.** Les collectivités locales autour de Toulouse se structurent aujourd'hui en communauté d'agglomération et demain en communauté urbaine. Face à ce regroupement, les associations comme la notre doivent se fédérer pour peser face à ces nouvelles instances.

**L'homologation.** Cette démarche administrative, si elle aboutit, nous permettrait d'être consultés en tant que personne morale, en amont des enquêtes publiques.

**Impliquer les adhérents.** Vous nous l'avez souligné lors de l'Assemblée Générale, vous souhaitez non seulement être informés plus rapidement, mais aussi impliqués dans les actions ou débats que nous pourrons mener. Nous ne manquerons pas de vous solliciter à l'occasion du lancement ou de la reprise de nos actions. Nous réfléchissons en parallèle à des thèmes de rencontre ou de débat.

## En bref ...

- **Ruisseau du Loup** : alertés sur l'état des berges, nous avons compilé un ensemble de constatations et de photos, et soumis le tout à la Mairie le 28 avril dernier pour qu'elle entreprenne les actions nécessaires.
- **Agenda 21** : la trêve électorale se poursuit depuis le mois de février.
- **Tisseo** : Stéphane Coppey, élu vert de Balma, a été élu à la tête de Tisseo. Une opportunité pour les balmanais et l'APCVEB de faire entendre sa voix auprès d'un de ses fidèles adhérents.
- **Journées Nature le 25 mai** : Notre association animera un stand sur les thèmes de la biodiversité et des énergies à partir de 14h entre le bois de Lagarde et la Mairie, à l'occasion des premières Journées Nature à Balma. Venez en famille nous rencontrer, jouer et discuter avec les membres du Conseil.